# **CAMSP** hospitalier de Rennes

7, rue Jules Maillard de la Gournerie 35000 Rennes

> Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 9h à 12h 30 et de 14h à 17h Tél. 02 99 28 37 37 Fax 02 99 28 37 56

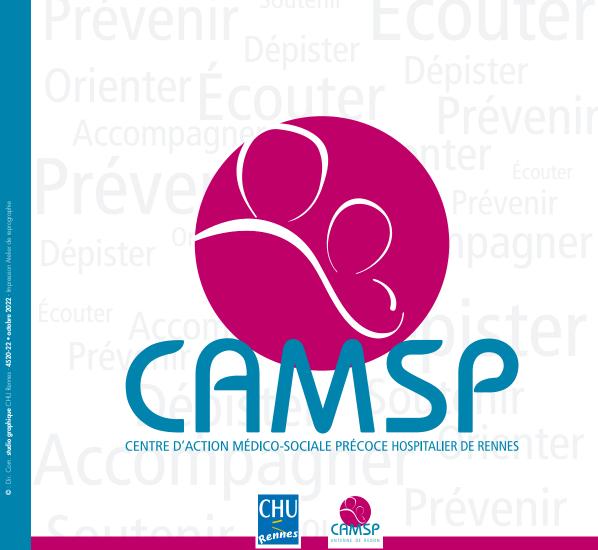
Courriel: camsphospitalier@chu-rennes.fr

# **CAMSP Antenne de Redon**

2, rue de Rennes 35600 Redon

Permanence téléphonique les lundi, mardi et jeudi de 9h à 12 h30 et de 14h à 17h Tél. 02 23 06 74 00 Fax 02 23 06 77 60

Courriel: camsp.redon@chu-rennes.fr





Le CAMSP
est un lieu d'écoute,
de diagnostic et
de soins pour les
enfants de moins de
6 ans (et pour les
parents)
présentant des
facteurs de risque
ou un trouble
du développement.



### LES ENFANTS ACCUEILLIS

## Le CAMSP hospitalier de Rennes reçoit :

- exclusivement des bébés hospitalisés à la naissance en réanimation et/ou en néonatologie : les grands prématurés ou les bébés nés à terme fragilisés par un problème médical ou psycho-social.
- Le premier contact avec le CAMSP a lieu le plus souvent avant la sortie de l'hôpital.

#### L'antenne de Redon recoit :

- des nouveau-nés hospitalisés à la naissance ;
- des enfants de moins de 4 ans au premier rendez-vous, présentant une difficulté dans leur développement (difficulté motrice, sensorielle, relationnelle ou de comportement);
- et résidant à 30 km maximum de Redon.

Les parents sont invités à prendre rendez-vous au CAMSP de Redon à leur initiative ou sur les conseils d'un professionnel (médecin, école, PMI, crèche...).



#### NOS MISSIONS

- Prévenir et dépister les troubles du développement.
- Assurer un suivi thérapeutique : séances individuelles, séances de groupe, co-thérapie
- Accompagner et soutenir la famille (accès aux droits, soutien psychologique...).
- Favoriser la socialisation de l'enfant.
- S'assurer d'un relais après le CAMSP si nécessaire.



## NOTRE ACCOMPAGNEMENT

Le CAMSP hospitalier est rattaché au pôle femme-enfant du CHU. L'accord des parents est indispensable et le projet de soins est réfléchi avec eux.

L'enfant peut bénéficier d'un bilan ponctuel ou d'un suivi régulier. Ce suivi est assuré par un ou plusieurs membres de l'équipe pluridisciplinaire ou par un professionnel libéral.

Les interventions ont lieu au CAMSP (dans certains cas elles peuvent se dérouler au domicile, à la crèche ou à l'école). Des réunions de synthèse sont régulièrement proposées aux familles.

# UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE COMPOSÉE DE :

- Neuropédiatre (directeur)
- Pédiatre
- Pédopsychiatre
- Puéricultrices coordinatrices
- Assistantes socio-éducatives
- Éducatrices
- Masseurs-kinésithérapeutes
- Orthophonistes
- Psychologues
- Psychomotriciennes
- Ergothérapeute
- Secrétaires
- Orthoptiste (au CAMSP hospitalier de Rennes)

#### LA PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE

Les soins dispensés sont pris en charge à 100 % par l'Assurance Maladie et le Conseil général.